



Paroisse de Courthézon

Du samedi 6 avril 2024 au dimanche 14 avril 2024
Presbytère, 3 rue Jean Bruguière, 84350 Courthézon
e-mail : laparoisse84350@gmail.com
Site : <https://www.courthezon.paroisse84.fr>

N° 322

Père Régis Dumas : 06 37 82 68 72 e-mail : dumas.francois@gmail.com

Editorial : temps pascal.

L'Eglise antique a créé le carême, la période de quarante jours qui prépare Pâques. Cela ne s'est pas fait d'un coup et le « mercredi des cendres » est venu assez tard. Il n'en est pas de même pour le temps pascal, qui va de Pâques à Pentecôte : cela est inscrit dans la Bible. Pâques et Pentecôte sont, en effet, deux fêtes juives de première importance. Ce sont des fêtes de pèlerinage, où l'on afflue de toutes les régions à Jérusalem. Le texte des Actes l'atteste fortement pour Pentecôte

En fait, il y a sept semaines entre Pâques et Pentecôte. Autrement dit sept fois sept jours. Ce redoublement dit que Pentecôte « accomplit » Pâques. Et c'est pourquoi Luc a choisi ce jour-là pour que l'annonce de la Résurrection de Jésus passe de la sphère privée du cercle des disciples au monde public qu'est la foule rassemblée à Jérusalem. Et c'est à partir de Pentecôte, depuis Jérusalem, que la foi en Jésus ressuscité va se répandre partout et parvenir jusqu'à nous.

L'Eglise a multiplié les activités de carême. Ce qu'on appelle « les œuvres de miséricorde » : la prière, le jeûne et l'aumône. Cela prend des formes diverses selon les années et les communautés. A Courthézon, cette année, nous avons eu l'adoration eucharistique, le soutien envoyé au Père Abraham et la célébration de la Réconciliation suivie du bol de riz. De plus, au début de chaque messe, la prière pénitentielle a pris un tour particulier avec l'agenouissement.

L'inventivité de l'Eglise est bien moins grande pour le temps pascal. C'est une faute ! On devrait marquer le temps pascal avec au moins autant d'intensité que le carême. Ici, à Courthézon, nous aurons, en symétrie à l'acte pénitentiel du carême, pour chaque célébration, jusqu'à Pentecôte, la procession du cierge pascal. Le célébrant le portera du fond de l'église et l'installera sur le candélabre dans le chœur. Cela évoque, aussi, l'éclairage des cierges pendant l'Avent. Car, nous avons besoin de signes. La foi n'est-elle pas accueil des signes que Dieu nous fait dans nos vies ?

Ce dimanche, Virginie, qui sera baptisée au mois de juillet et qui célébrera son mariage à la fin du mois d'août, va recevoir l'onction des catéchumènes. Ce n'est pas l'onction du saint chrême qui est associée au geste d'eau du baptême. Cela signifie qu'elle reçoit une force donnée par le Seigneur pour grandir dans la foi et dans l'amour. Notre geste pascal sera, pour elle, de l'accompagner. Oui, chantons Alléluia ! Le Christ n'est pas resté enfermé dans un tombeau clos ! La pierre a été roulée et vivant à neuf il est monté vers le Père. Si nous célébrons l'Ascension au quarantième jour de la Cinquantaine la « montée » de Jésus est, en fait, directement associée à sa Résurrection. Je le répète donc : chantons Alléluia !

Agenda

- Samedi 6 avril :** 18h30, messe anticipée du deuxième dimanche de Pâques.
Dimanche 7 avril : 10h30, messe du deuxième dimanche de Pâques.
Int. Famille Pons-Vidoni.
Mardi 9 avril : 10h15, messe à Saint Vincent.
Vendredi 12 avril : 10h-12h, permanence paroissiale.
Samedi 13 avril : 18h30, messe anticipée du troisième dimanche de Pâques.
Dimanche 14 avril : 10h30, messe du troisième dimanche de Pâques.

La « cagnotte » pour le Père Abraham a rapporté 1030 euros. Merci à tous !